VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cinq splendides lots à bâtir dans l'ilet de l'avenue Peters, des rues Colisée, Perrier et Léontine. Excellent site à bâtir sur la rue St. Remparts près de la rue Canal, le terrain exclusif se rattachant au Pickwick Club et l'ilet entier de terre (26 lots) borné par les rues Murat, Olympia, Baudin et D'Hémécourt à quatre ilets de la rue du Canal et de l'avenue Carrollton.

Succession de Frank A. Lee.

No 34,264 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — le JEUDI, 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 27 mai 1902 et signé le 3 juin 1902, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Cinq certains lots de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Perrier, Léontine et l'avenue Peters, désignés par les Nos 1, 2, 3, 13 et 14, d'après un devis fait par E. Pillé, voyer, le 19 mai 1890 et annexé pour référence à un acte reçu: passé en l'étude de H. B. Triste, notaire, et mesurant en M. A., d'après ceux-ci, ce qui suit à savoir: les lots Nos 1, 2 et 3 mesurant chacun 29 pieds 8 pouces de face à l'avenue Peters, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, le lot No 1 formant l'encoignure de la rue Colisée et de l'avenue Peters et les lots Nos 13 et 14 mesurant chacun 35 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds 6 pouces et 6 lignes.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Canal, Commune et Dryades, désigné par le No 6, sur un plan dressé par H. Muelhausen, architecte, le 13me jour de juillet 1846, déposé en l'étude Louis T. Cairo, ancien notaire en cette ville et mesurant 32 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue des Remparts, 23 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne le séparant d'une allée commune, douze pieds de largeur en commun aux dits lots et autres, 122 pieds 10 pouces et 4 1|2 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue du Canal et 123 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 7 mesure américaine.

3° Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, borné par les rues Murat, Olympia, Baudin et D'Hémécourt, désigné par le No 16, et divisé en 26 lots numérotés de 1 à 26 inclusivement, sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, daté le 12 décembre 1848 et une copie du dit plan fait par D'Hémécourt, voyer, le 16 février 1849, déposé en l'étude de R. J. Ker, un notaire en cette ville, lesquel dit ilet mesurant 319 pieds 8 pouces et 2 lignes de face respectivement aux rues Murat et Olympia et 314 pieds 5 pouces et 6 lignes respectivement aux rues D'Hémécourt et Baudin.

Conditions — 1|3 comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, portant 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes de 1902, et faire un dépôt comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Nicholas Browse Trist, notaire, incluant tous les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

T. M. Miller, avocat du pétitionnaire.

T. B. B. Chaffe, avocat pour Mme Eliza J. Lytle.

8 juin—8 15 22 29—juil 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

John F. Mulvey vs Ellen Mulvey et al.

No 67,002—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

Cottage en bois couverte en ardoises.

No 918 rue Ste Marie, entre les rues Constance et Laurel.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 26 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 13 mai 1902, et signé le 16 mai 1902 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, coutumes, voies, servitudes ou de quelque autre chose qui puisse y appartenir ou de quelque façon en dépendant, situé dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adelle, maintenant Constance, Michael, maintenant Laurel, Ste Marie et St André et désigné comme lot No 5 sur un certain plan dressé par G. A. Hedin, voyer, daté le 12me jour d'avril 1848 et déposé pour référence en ce bureau comme plan No 52 dans le livre de plans No 2 de W. Christy; ledit lot mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Ste Marie sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Les améliorations consistant en un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, retiré de la banquette et contenant galerie sur le devant et galerie fermée sur le côté, et 7 chambres, hangar, avec grande cour sur le devant et allée, jardins de fleurs, deux citernes, etc., le tout en de bonnes conditions, dans un bon voisinage et près des marchés, lignes de chars, écoles, églises, etc.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 19 2 au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Actes de vente pardevant B. Rouen, notaire, incluant tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25—juin 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Harriet Schwartz vs Resetta Gravel Paving and Improvement Co.

No 63,385. Cour Civilede District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 19 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 mai 1902 et signé le 13 mai 1902, par l'Hon Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

1° Une certaine étendue de terre située dans la ville de Gloster, Miss, le dit comté d'Amite décrite comme suit: Commençant à un piquet sept 80|100 chaines Nord 4 1|20 à l'Ouest du quart de la section à l'encoignure de la limite Sud de la section trente quatre, contant de là au Sud 35° Est quatre 19|100 chaines à un piquet, de là au Nord 550 Est quatre 78|100 chaines à un piquet, de la au Nord 350 Ouest quatre 19|100 chaines à un piquet, de la au Sud 550 Ouest quatre 78|100 chaines au moreau du commencement contenant deux acres et le tout étant dans la section trente-quatre, Comté trois, Range deux Est.

2° Une certaine étendue de terre située dans la ville de Gloster, Miss, ledit comté d'Amite, décrit comme suit: Commençant à un piquet sept 80|100 chaines Nord 4 1|20 à l'Ouest du quart de la section à l'encoignure de la limite Sud de la section trente quatre, comté trois, Range deux Est, contant de la trente cinq degrés (35) Est quatre 19|100 chaines à un piquet, de là au Nord 55 Est quatre 78|100 chaines à un piquet, de la au Nord 350 Ouest, quatre 19|100 chaines à un piquet, de là au Sud 550 Ouest quatre 78|100 chaines à l'endroit du commencement, contenant deux acres et étant dans la section trente quatre, comté trois, Rangé deux Est, dans le comté et Etat ci-dessus.

3° Une certaine étendue ou morceau de terre, située dans la ville de Gloster, Miss, ledit comté d'Amite, et décrite par mètres et limites comme suit: Commençant à un piquet sur la briqueterie de John Graves. Le lot deux 85-100 chaines sud, 550 Est de son encoignure nord-ouest, et courant de la au nord 350 est huit 50 100 chaines à un piquet de la au nord 820 est sept 50 100 chaines à un piquet, de là au sud 40 30' vingt deux soixante quinze 100 chaines à un piquet, de la au Nord 350 Ouest, quatre 52|100 chaines à un piquet de là au Nord 550 Ouest huit 8|100 chaines à un morceau du commencement contenant 15 8|100 acres plus ou moins et étant dans la section trente quatre, Comté trois, Range deux Est, ensemble avec tous les privilèges à ce appartenant.

Condition—Comptant.

Acte de vente pardevant Edgar M. Cahn, Esq., notaire, incluant tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

Dufour & Dufour avocats du receveur

15 mai—15 25—juin 1 8 15 19

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Spendide occasion pour placement. Cottages doubles dans le Quatrième District.

Excellente localité pour les affaires dans le Sixième District et propriétés vacantes dans le Premier District

Mme Margaret McCubbin, femme de Paul Larmen vs Wm McCubbin et al.

No 67,595—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre rendu et signé le 6 juin 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

1° Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rendon et Gravier, les avenues Tulane et Hagan, désignés par les Nos 29 et 30 sur un devis annexé à un inventaire daté le 7 janvier 1895 dans la succession de F. Lacroix et mesurant chacun 30 pieds 11 pouces de face à la rue Rendon, sur une profondeur de 156 pieds 5 pouces et 4 lignes.

2° Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No 4, dans l'ilet No 40, sur un plan fait par H. Grant, de l'ancienne ville de Lafayette, et par le même numéro dans l'ilet No 15, sur le plan original du Faubourg Lafayette, le dit ilet est compris entre les rues Sorapuru Première, Chippewa et Fulton, maintenant St Thomas, et désigné par le No 4 sur un plan dressé par Castrang, daté le 20 avril 1858, déposé en l'étude de J. F. Coffey, notaire, et mesurant d'après le dit plan 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Sorapuru la même largeur dans le fond, sur 130 pieds plus ou moins sur la ligne de division laquelle sépare le dit lot du No 3, et 129 pieds 10 pouces plus ou moins sur la ligne qui sépare le dit lot du lot No 5, la portion du fond étant partie de lot 11.

Les améliorations sont connues comme les Nos 614 et 616 rue Sorapuru entre les rues St Thomas, Chippewa et Première, et comprennent un joli cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté galerie sur la façade et 5 chambres, hangar, etc.; la maison est retirée de la banquette et est en bon état, et louée pour $10 par côté.

3°. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 82, borné par les rues St Denis (maintenant S. Rempart), Dryades, Cadis et Valence, désigné par le No 15 sur un plan dressé par W. H. Williams, voyer, daté le 10 juillet 1864, déposé dans le bureau de l'annotateur de la paroisse Jefferson et mesurant comme suit, à savoir: 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations comprennent une résidence en bois couverte en ardoises connue comme le No 1931 rue Valence et contenant 5 chambres, citerne, hangar, etc, La maison est louée pour $8 par mois.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No 3 de l'ilet No 9, compris entre la rue Fulton, le Chemin Public ou la rue Levée, et les rues Neuvième et Harmonie, sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, le 15 mars 1832, déposé en l'étude de T. Guyol, ancien notaire lequel lot mesurant d'après ledit plan 60 pieds 3 pouces de face à la rue Fulton sur 116 pieds de profondeur, le tout en mesure anglaise.

Les améliorations sont connues comme 3152 et 3154 rue St Thomas et comprennent un joli cottage double en briques couvert en ardoises retiré de la banquette et contenant de chaque côté galerie sur la façade et 5 chambres, citerne, hangar, etc., lot loué $10 par côté.

En addition au ci-dessus est une bâtisse en bois dans le fond du lot contenant 5 chambres et louée pour $5 par mois, le tout en bon état et près de tous les agréments.

5° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Denis, Dryades, Cadis et Valence, ilet No 82, désigné par les numéros 12, 13 et 14 sur un plan dressé par W. H. Williams, voyer, déposé dans le Bureau de l'Annotateur de la paroisse Jefferson, ledit plan est daté le 13 juillet 1864 et d'après ledit plan le lot douze mesurant 30 pieds de face à la rue St-Denis, sur une profondeur de 120 pieds, ledit lot 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds et lot No 14 mesure 30 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations sont connues comme 1937 rue Valence coin Rempart, comprenant une bâtisse en bois couverte en ardoises occupée comme une épicerie et contenant grande chambre à magasin, 6 chambres, citerne, hangar, etc; le tout en bonne condition, aussi un petit emplacement pour les affaires contigu au ci-dessus contenant 1 chambre: le tout loué pour $20 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans avec 8 pour cent par an d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs payant pour les taxes de 1902 et devant faire un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant tous les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

John B. Fisher, avocat.

8 juin—8 15 22 29—juil 6 10

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés des Quatrième et Sixième Districts.

Comme placement et pour ceux qui désirent une résidence.

Dans l'affaire de la succession de Mme Elizabeth Kempke, veuve de Fred Kuntz.

No 67,434 —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—Le JEUDI 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu d'un ordre daté et signé le 2 juin 1902, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné comme No six de l'ilet No 287, borné par les rues Sud Rempart (anciennement St Denis) première, Deuxième et St Patrick, sur un plan dressé par A. G. Blanchard; ledit lot mesure en mesure américaine trente et un (31) pieds six (6) lignes de face à la rue Sud Rempart, sur cent dix (110) pieds de profondeur.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Rempart, anciennement St Denis, Première, Deuxième et St-Patrick, désigné par le No sept sur un plan par A. G. Blanchard, député voyer, daté le 20 mai 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesure en mesure américaine vingt-six (26) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Sud Rempart, autrefois St-Denis, sur cent dix (110) pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

3° Quatre lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville désignés par les Nos quatorze, quinze, seize et dix-sept de l'ilet No 37 borné par les rues Wall General Hood (anciennement Olivier), Audubon (anciennement Chestnut) et Broadway, d'après un plan de B. Buisson, voyer, daté le 15 avril 1836 et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, alors un notaire en ce ts ville; les lots quatorze et quinze mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Wall sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots seize et dix-sept mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Broadway sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles, et tout en mesure anglaise, ledit lot formant l'encoignure des rues Broadway et Wall.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un ou deux ans de crédit à pour sent d'intérêt sur la portion de crédit du jour de la signature de l'acte de vente avec toutes les clauses usuelles de sécurité; le billet du vendeur garanti par hypothèque, etc. Dix pour cent du prix de l'adjudication devant être déposé au moment de l'adjudication avec le canteur. Toutes les taxes pour l'année courante et les timbres du R. I., devant être assumés par l'acquéreur au dessus du prix de son enchère

Actes de vente pardevant C. G. Rebentisch, notaire aux frais de l'acquéreur.

Un certain lot de meubles de maisons, d'après l'inventaire enregistré, sera vendu le même jour, à 8:30 heures P. M., sur les lieux, No 722 avenue Washington.

Conditions—Comptant

J. B. Fisher, avocat.

J. PAUL HECKER, Encanteur.

731 rue Commune.

8 juin—8 15 22 29—juil 6 10

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

DE

Propriétés comme Résidences et comme Placement,

Dans les Deuxième et Sixième Districts.

Succession de Mme Anna Ritayik.

No 67,314—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 29 mai 1902 et signé le 5 juin 1902 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° La résidence bien construite en briques à deux étages avec mansarde, No 1023 rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, St Philippe et Ursulines, contenant vestibule, douze chambres, allée sur le côté, cour en pierres plates, gaz, hydrant et citerne. Le lot de terre mesure 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Chartres sur 128 pieds 7 pouces de profondeur sur la lignes de côté vers la rue St Philippe et sur la ligne de côté vers la rue Ursulines, une profondeur comme suit: Une première profondeur de 63 pieds 10 pouces, à laquelle profondeur la propriété s'élargit 2 pieds 6 pouces, puis a une deuxième profondeur de 24 pieds 6 pouces où elle se rétrecit 2 pieds 6 pouces et s'en a une troisième profondeur de 30 pieds 2 pouces avec une largeur sur la ligne du fond de 29 pieds 9 pouces et 2 lignes. La propriété est avantageusement située dans un bon quartier, près des églises, marchés et écoles et est désirable soit comme placement ou comme résidence. Elle se loue à raison de $420 par an.

2° La résidence double en bois à deux étages Nos 3318 et 3320 rue Baronne, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Toledano et l'avenue Louisiana, contenant trois chambres, allée et hangar de chaque côté et deux citernes. Le lot de terre est désigné par la lettre B et mesure 27 pieds de face à la rue Baronne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le cottage en bois à un étage No 4517 et 4519 rue Tchoupitoulas, dans la sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Jena et Cadis. Le lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds entre lignes parallèles et étant une moitié du lot No 3 sur un plan du faubourg Bouligny dressé par Chas F. Zimple, député voyer, le 18 mars 1834, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire, et est borné sur le côté le plus près de la rue Jena par le lot No 2, et de l'autre côté le plus près de la rue Cadis par l'autre moitié du lot No 3, dans une bonne localité et dans un quartier prospère.

Conditions—Une moitié ou plus, en le tout comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur et le privilège sur la propriété vendue, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité le paiement d'hypothèques devant être tenues a[illegible] les polices transférées au [illegible] ou porteurs des billets et les acquéreurs [illegible] mant les taxes dues et exigibles en 190[illegible] plus et au dessus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs.

Walter L. Gleason, avocat pour le plaignant.

W. K. Horn et W. B. Grant, avocats pour les défendeurs.

8 juin — 8 15 22 29—juil 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Substantielle en Briques.

No 1008, rue Douane.

Succession de Helen C. Haley.

No 46,375—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 26 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 20 mai 1902, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages et mansarde, No 1008 rue Douane, contenant vestibules, 14 chambres, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Remparts et Bourgogne. Le lot de terre mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 9 pouces de face à la rue Douane, sur 106 pieds de profondeur; ladite façade et mesurage commençant sur la ligne de de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Nicholas Hoey, et courant vers la rue Bourgogne jusqu'à ce qu'elle atteigne la ligne qui la sépare de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Hagen.

Cette propriété est à quelques portes du grand établissement de meubles de MM. Maestri Frères et dans un ilet borné par la rue Canal. Elle n'est pas seulement adjacente, mais en réalité dans le centre des affaires et peut être utilisée pour plusieurs buts profitables.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans de crédit pour billet ou des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1902 en plus et au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Tayler, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

25mai—25—juin 1 8 15 22 26

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 17 JUIN 1902.

No 715 Avenue des Champs-Elysées.

Dans l'affaire de la succession de Mme Elise Jensen, C. C. D.—No 67,213.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 707 rue Commune—MARDI, le 17 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, No 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, signé et daté le 13 mai 1902 dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Elysian Fields (autrefois Champs Elysées), Royale (autrefois Cassacalvo), Dauphine (autrefois Grands Hommes) et Marigny. Le dit lot mesurant en M. F. vingt-sept pieds huit pouces de face à la rue des Champs Elysées sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après un plan dressé par Fenner, architecte, le 6 février 1836 et déposé comme plan No 204, en l'étude de Théo. Guyot, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations ci-dessus comprennent un grand magasin et résidence No 715 rue des Champs Elysées, et contiennent grand magasin, cuisine et salle à manger au rez de chaussée, au premier sont galeries, balcon, vestibule et quelques six chambres et deux cabinets; dans la cour il y a chambre à aver, hangar, citerne et joli jardin avec arbres fruitiers, vignes, etc. La cour et banquette pavées et le tout en excellente condition.

Termes et Conditions—Conditions comptant; 10 0|0 du prix d'achat devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente, ensemble avec les timbres nécessaires du revenu, pardevant Jos. D. Taylor, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1902.

J. B. Rosser, avocat

17 mai—17 18 26 —juin 1 8 15 17

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Résidence

DE CINQ CHAMBRES A COUCHER

Moderne Toute Neuve,

[Venant d'être terminée]

Du Défunt Emile D. Frédéric.

Cette attrayante résidence est située sur la rue Prytanée, près de la rue Webster, se trouve dans une admirable localité, n'a jamais été occupée jusqu'ici et c'est pourquoi elle offre une occasion des plus engageantes à ceux qui désirent un "home" ayant tous les rafinements de l'architecture et de la localité. La propriété sera vendue à l'encan

Mardi, le 24 juin 1902,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Emile D. Frédéric.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 67,012.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 15 mai 1902 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan à l'heure et endroit ci dessus indiqués dans cette affaire, la propriété ci après décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations ci dessus, dans l'ilet quarante neuf, dans le Sixième District de cette ville, ledit ilet étant borné par les rues Webster, Prytanée et Pitt et la ligne de Bloomingdale, commençant à une distance de 125 pieds de l'encoignure des rues Prytanée et Webster, de là à angle droit à la rue Prytanée, une distance de 87 pieds 9 pouces et 3 lignes à la ligne séparant les lots Nos 8 et 7 dans ledit ilet, d'après le devis annexé à un acte de vente de la Parkside Improvement Company à Henry P. Dart, passé pardevant H. L. Loomis, notaire, le 20me jour de novembre 1894; de là le long de la ligne séparant les lots Nos 7 et 8 vers la ligne de Bloomingdale, 15 pieds; de là à angle droit, une autre profondeur de 58 pieds 2 pouces; de là à angle droit vers la ligne de Bloomingdale 30 pieds; de là à angle droit vers la rue rue Prytania 145 pieds 5 lignes à ladite rue; de là le long de la rue Prytania à la rue Webster, 45 pieds plus ou moins au point du commencement.

Conditions: Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les coûts des timbres de guerre, payer pour l'acte de vente pardevant Chas Schneidtan, Esq., notaire, et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Propriétés Foncières et Placements,

303 rue Baronne.

Johnston Armstrong, Esq., avocat, bureau 319 rue Carondelet.

24 mai—24 27—juin 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirables propriétés Foncières du Troisième District.

A L'ENCAN A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, 311 RUE BARONNE

MARDI, LE 1er JUILLET 1902, A MIDI,

Les offres consistent du

COTTAGE SIMPLE,

No 1711 rue N. Claiborne,

COTTAGE SIMPLE,

No 1713 rue N. Claiborne,

—ET DU—

COTTAGE ELEVÉ,

No 1719 rue N. Claiborne.

Succession de John H. Wilberding.

Cour Civile de District, paroisse d'Orleans—Division D—No 67,045.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 22 mai 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci dessus mentionnés dans cette affaire les propriétés ci-après décrites:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Annette, Prosper, maintenant Derbigny, et St Antoine, mesurant, en mesure américaine, 18 pieds de face à la rue Claiborne sur 174 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Annette, 111 pieds de profondeur sur la première ligne de profondeur sur l'autre ligne de côté le divisant du lot B, de la séparant 6 pieds 8 pouces; de là une deuxième profondeur de 61 pieds 4 pouces 3 lignes à la ligne du fond laquelle mesurant 24 pieds 8 pouces.

Les améliorations sont connues comme le No 1711 rue N. Claiborne et consistent en un joli cottage simple

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Prosper (maintenant Derbigny), St Antoine et Annette et mesurant en mesure française, 60 pieds de face à la rue Claiborne sur 150 pieds de profondeur, les améliorations consistant en un cottage élevé de terre connu comme le No 1719 rue N. Claiborne; la propriété est louée à bail au "Corinth an Club". Les détails complets concernant le bail, seront annoncés à la vente.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St Antoine, Annette et Derbigny, mesurant 42 pieds de face à la rue Claiborne sur 175 pieds, 4 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue St Antoine, 111 pieds de profondeur sur la première ligne de profondeur la plus près de la rue Annette et la séparant du lot A, à laquelle profondeur ledit lot se retrecit de 6 pieds 8 pouces et a une deuxième profondeur de 64 pieds 4 pouces et 3 lignes à la ligne du fond, laquel se mesurant 35 pieds 4 pouces de largeur.

Les améliorations sont connues comme le cottage simple No 1713 rue N. Claiborne.

Conditions — Un quart ou plus comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an et les clauses usuelles; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre, payer pour l'acte de vente pardevant Jos. Lautenschlaeger, et E. L. Weil, notaires, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Propriétés Foncières et Placements

303 rue Baronne.

25 mai—25—juin 1 8 15 22 29—juil—1

Jas. A. Brennan et Fille.

Terres de valeur dans la paroisse Ouest Carroll, Lne. 1773 acres, plus ou moins.

Succession de J. A. O. Wadeworth.

No 48,526 — Cour Civile de District, Division E.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 24 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 620 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 20 mai 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la moitié indivise de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La 1|2 O. du 1|4 N. E. 1|4 S. E. de la sec. 5 E 1|2 du 1|4 N. E de la sec. 8, 1|2 O. du 1|4 N. E. et du 1|4 S. E. du 1|4 N. E. et du 1|4 S. E. de la sec. 20; la 1|2 N. du 1|4 N. O. sec. 28; la 1|2 E. de la sec. 29 1|2 N. du 1|4 N. E. sec 32; le 1|4 S. O. de la sec. 21; le 1|4 S. O. du 1|4 S. O. de la sec. 10; la 1|2 O. de la 1|2 O. de la sec. 15; le 1|4 N. O. du 1|4 N. O. de la sec. 22; la 1|2 E. du 1|4 N. O. 1|4 S. O. du 1|4 N. O. de la Sec. 21—la 1|2 N. du 1|4 N. O. et 1|4 S. E. du 1|4 N. O. et la 1|2 S. du 1|4 S. O. de la Sec. 31 T. 19, N. R. 9 E. contenant en tout 1773 acres plus ou moins dans la Paroisse Ouest Carroll, Etat de la Louisiane.

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 0|0 au moment de la vente.

25 mai—25—juin 1 8 15 22 24

Payne and Joubert et als vs Gardner Motor Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66,395—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles R. Kennedy, receveur dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Dinkespiel & Hart, avocats.

6 juin—6 13

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Elégante Résidence en Briques à deux Etages avec Mansarde,

Avec vastes terrains ornés, dans un voisinage aristocratique,

2103 RUE CHESTNUT,

A l'encoignure de la rue Joséphine

Succession de Byron M. Pond.

No 40,759 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, 24 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, daté le 22 mai 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La commode bien construite résidence en briques à deux étages avec mansarde 2103, rue Chestnut à l'encoignure de la rue Joséphine, retirée de la banquette et contenant au rez de chaussée large verandah sur la